

GENERAL MATERIEL

VOTRE ÉQUIPEMENTIER FORESTIER / AGRICOLE / BTP

OBLIGATOIRE AVANT PREMIERE UTILISATION - TREUIL MÉCANIQUE

Le présent document est à nous renvoyer dûment renseigné à la société GENERAL MATERIEL / TP dans un délai maximum de 6 mois après la mise en service. **La garantie sera exclue si le document n'est pas renvoyé dans le délai imparti.**

NOUVEAU - ENREGISTRER VOTRE FICHE DE GARANTIE SUR NOTRE SITE

Si vous ne pouvez pas enregistrer votre fiche sur notre site vous pouvez nous la renvoyer par courrier ou par mail.

RÉFÉRENCE PRODUIT

N° FACTURE :

ANNÉE :

RÉFÉRENCE PRODUIT :

MARQUE :

MODÈLE :

N° DE SÉRIE

! IMPORTANT ! LIRE LE MANUEL ET LE GARDER PRÉCIEUSEMENT (CONSEIL ENTRETIEN ETC...)

ÉTAPE 1 : CARDAN

En cas de présence d'un cardan neuf sur votre commande, veuillez à couper le cardan à la bonne longueur entre votre prise de force tracteur et le treuil (une notice plus détaillée se situe d'origine sur votre cardan en cas de besoin)



ÉTAPE 2 : DÉROULEMENT DU CÂBLE

Une fois votre tracteur en marche et relié au treuil, veuillez à dérouler l'intégralité du câble du tambour, un marquage sur le câble vous indique quand vous arrêter (sécurité de 3 tours sur le tambour minimum)

DÉROULEMENT EFFECTUÉ :

OUI

NON

ÉTAPE 3 : ENROULEMENT DU CÂBLE AVEC CHARGE

Accrocher une charge de 1 tonne minimum au bout de votre câble et enrouler l'intégralité du câble jusqu'au tablier du treuil

ENROULEMENT EFFECTUÉ :

OUI

NON

CONTRÔLE RÉALISÉ PAR :

DATE DU CONTRÔLE :

DATE DE SAISIE :

SIGNATURE :

NOTES :

SIGNATURE CLIENT :